



Nom :

Prénom :



LIVRET D'ACCUEIL



RÉSIDENTIE
d'O^LT



Procédure d'accueil à la résidence d'Olt

L'établissement accueille les personnes de plus de 60 ans, sauf dérogation, seules ou en couple, sans conditions de ressources financières.

Le dossier d'admission est à remplir lors de l'inscription et comprend :

- **un volet médical** à compléter par le médecin traitant ou l'établissement hospitalier
- **un volet administratif** à compléter par la personne âgée et/ou sa famille.
- **les agents d'accueil sont à votre disposition** pour tout renseignement. Une visite de l'établissement peut être proposée, sur rendez-vous.

Une commission d'admission, composée de la direction, du médecin coordonnateur, de l'ergothérapeute, du psychologue, de la responsable qualité et des infirmiers coordinateurs, examine le dossier en vue d'évaluer les besoins de la personne, ses attentes et les capacités de l'établissement à y répondre. A l'issue de la présentation du dossier, un avis sera établi par le médecin coordonnateur et la direction. L'admission se fait en recherchant systématiquement le consentement de la personne et en l'informant, par tous les moyens adaptés à sa situation, des conditions et conséquences de l'accompagnement et en veillant à sa compréhension. Sur demande, l'établissement pourra orienter le résident ou son représentant légal vers l'assistante sociale du CCAS en charge de l'accompagnement de la personne âgée pour établir un plan d'aide financier (APL, ASH, ...) par exemple. En cas d'avis favorable, l'admission est prononcée par le directeur de l'établissement et se matérialise par la signature d'un contrat de séjour. La date d'arrivée est fixée d'un commun accord.





La ville de Cahors, comme la plupart des villes de France, sera confrontée dans les années à venir à une forte augmentation du nombre de personnes âgées

dépendantes. Parce que nous savons que ces personnes sont dépositaires de notre mémoire collective et qu'elles ont contribué à façonner notre cité, leur bien vieillir demeure au centre de nos préoccupations et la prévention de leur perte d'autonomie, une priorité. En encourageant la pratique sportive des seniors, en développant des apprentissages culturels (université du temps libre), en leur donnant la parole au moment de la mise en œuvre de divers projets d'aménagement, en favorisant leur maintien à domicile par la livraison de repas, en soutenant localement des activités sociales et associatives... nous nous efforçons d'être inventifs, volontaires et solidaires pour favoriser, sur le long terme, un cadre de vie agréable. Quand il n'est plus possible de laisser nos aînés en autonomie, nous vous invitons à faire le choix de la Résidence d'Olt, un établissement qui conjugue



C'est en 1999 que la Mairie de Cahors prend la décision de construire un établissement d'accueil pour personnes âgées en perte d'autonomie. Cet équipement

public de 140 lits répond aux besoins des Cadurciens, mais aussi bien, au-delà de la commune, aux attentes des habitants du Grand Cahors. Dans ce bel établissement, les équipes de direction, de soin et de maintenance ont à cœur de le conserver en son état d'origine, tout en réalisant les nécessaires adap-

un environnement préservé en bordure du Lot et une qualité d'accompagnement médicosocial exemplaire. Le respect de la dignité humaine forge la ligne de conduite des professionnels (soignants, encadrants, accompagnants) qui placent, au cœur de leurs priorités quotidiennes, le bien-être du résident. Par des services médicaux renforcés, par des prestations de qualité qui favorisent le confort et par des animations variées adaptées aux capacités de chacun, cet établissement vous garantit de laisser celui ou celle que vous aimez, dans un lieu de vie adapté.

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE
Maire de Cahors - Président du CCAS



tations liées à l'évolution des besoins des résidents. Au sein de la structure, une association qui réunit les familles, les résidents, les agents, leurs amis, mobilise les bonnes volontés autour des personnes âgées. Elle organise une vente solidaire d'objets tous les ans. C'est l'expression concrète de la capacité collective des Cadurciens à s'organiser dans l'intérêt de tous. En matière de gestion de la dépendance, les équipes sont en veille permanente, sur toutes les aides de dernière génération qui apparaissent en matière d'équipements. L'évolution est constante, il faut suivre et même anticiper.

Noëlle BOYER
Adoite au Maire chargée des solidarités
Vice-présidente du CCAS



Olt, une résidence ouverte et chaleureuse

Le bien-être des résidents constitue l'objectif premier que l'équipe de la Résidence d'Olt se fixe au quotidien. Des hommes et des femmes impliqués dans leur mission de service à la personne travaillent ensemble pour le confort des résidents et la sérénité de leur famille. Le projet d'établissement et le projet d'accompagnement personnalisé sont élaborés pour garantir aux résidents la plus grande satisfaction. En offrant des prestations modernes et adaptées, la Résidence d'Olt est un établissement réputé pour la grande qualité de ses services et des animations. Un Conseil de la vie sociale veille au bon fonctionnement de la résidence et est force de proposition.

La Résidence d'Olt comprend deux bâtiments. Elle dispose de 140 logements et près de 110 agents y travaillent pour un service assuré en continu 24/24 heures.

Située sur une rive du Lot, la Résidence d'Olt s'ouvre sur l'extérieur et offre une situation privilégiée. Les deux bâtiments intégrés dans un quartier aux portes de Cahors sont desservis par une ligne de bus gratuits et disposent d'un vaste parking. Ils accueillent de nombreuses manifestations (expositions, animations musicales, vide-greniers...).





La résidence d'Olt propose différents types d'hébergement

- **120 PLACES** d'hébergement permanent en secteur classique
- **28 PLACES** d'hébergement permanent dans deux secteurs spécifiques pour les personnes atteintes de fragilités cognitives
- **2 PLACES** d'hébergement temporaire

La Résidence d'Olt est un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Cahors et est liée par convention au Département du Lot et à l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie.

Le prix de journée est divisé en trois parts :

- Un tarif hébergement arrêté annuellement par le Département du Lot après proposition du Conseil d'administration du CCAS.
- Un tarif dépendance gradué en fonction du niveau de dépendance et dont le montant est fixé par le Département du Lot.
- Un tarif soins versé directement par l'Assurance maladie à l'établissement.



Des professionnels au service des résidents

Une centaine de professionnels aux compétences multiples et complémentaires se relayent quotidiennement pour assurer un accompagnement bienveillant et de qualité auprès des résidents.



PÔLE SOIN

LE MÉDECIN COORDONNATEUR

Il facilite la coordination avec les autres prestataires de soins externes à la résidence, notamment au travers de la Commission de Coordination Gériatrique et contribue à la bonne organisation de la permanence des soins, à la formation gériatrique du personnel et donne un avis sur les admissions et les critères d'évaluation des soins.

LES INFIRMIERS COORDINATEURS

Ils assurent l'encadrement des équipes de soins, préparent les admissions et les réorientations. Ils suivent les protocoles mis en place et participent aux projets d'établissement et de soins. Ils exercent une fonction essentielle auprès du résident et sont garants de la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé.

LES INFIRMIERS

Ils analysent, organisent et assurent les soins de la vie quotidienne afin de maintenir, autant que possible, l'autonomie des résidents. Ils exercent leurs activités en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé et participent aux différentes actions en matière de prévention.

LES AUXILIAIRES DE SOINS

Qu'il s'agisse des aides-soignantes, des aides médico-psychologiques, des accompagnants « éducatif et social » ou des assistants en soins gériatriques, tous ces accompagnants du quotidien ont le souci de la santé physique et psychologique de la personne âgée. Tous contribuent à l'intégration du résident et lui garantissent une écoute, une protection et une bienveillance 24h sur 24.

L'ERGOTHÉRAPEUTE

Son objectif est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités du résident de manière sécurisée, autonome et efficace dans son environnement, en tenant compte de ses habitudes de vie.

LE PSYCHOLOGUE

Son rôle est de garantir à tous la plus grande autonomie. Il participe activement à l'intégration du résident dans sa nouvelle vie. Il met en œuvre des activités thérapeutiques. Il est également à l'écoute des familles et du personnel de l'établissement.



Le pôle soin est complété par l'intervention de professionnels médicaux et paramédicaux, qui travaillent en étroite collaboration avec les équipes de la Résidence d'Olt. Le règlement des prestations reste à la charge du résident qui est libre de choisir le praticien qu'il désire. Ainsi, médecins traitants, kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes, médecins spécialistes, équipes de géronto-psychiatrie, ... collaborent au projet de soins.





PÔLE HÔTELLERIE

LE RESPONSABLE HÔTELIER

Il coordonne les activités d'hôtellerie et fait l'interface avec les familles pour la gestion des besoins domestiques du résident.

LES AGENTS HÔTELIERS

Ils assurent toutes les tâches relevant de l'entretien des locaux et des services de restauration.



LES ACCOMPAGNANTS DE VIE DÉPENDANCE

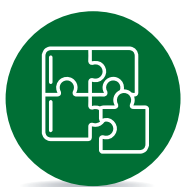
Ils travaillent en lien avec les auxiliaires de soins dans les secteurs spécifiques d'hébergement pour les personnes atteintes de fragilités cognitives afin de les accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

LE SERVICE LINGERIE

Il assure l'entretien du linge des résidents et de la résidence d'Olt en partenariat avec un Etablissement et Service d'Aide par le Travail, le foyer Lamourous.

LES CUISINIERS

Les repas sont préparés par le service de la restauration collective du Grand Cahors en suivant les recommandations des médecins et des diététiciens. Les cuisiniers de l'établissement s'assurent que toutes les conditions sont réunies pour maintenir les qualités nutritionnelles et qualitatives des repas.



PÔLE ANIMATION

LES ANIMATEURS

Ils interviennent pour proposer quotidiennement, y compris les week-end, des activités adaptées aux résidents. Les animations (lotos, chants, gymnastique douce, arts manuels, sorties,...) constituent des moments de plaisir et d'échanges qui revalorisent et stimulent les personnes âgées tant au niveau mental que physique.





PÔLE ADMINISTRATIF

LA DIRECTION

Elle impulse le projet d'établissement mis en œuvre en concertation avec l'ensemble du personnel. En charge de la bonne gestion de l'établissement, sa fonction d'encadrement et de management des équipes a pour objectif premier le confort et le bien-vivre du résident. Les membres de la direction demeurent disponibles et à l'écoute des besoins des résidents et de leurs familles.

LES SERVICES ACCUEIL COMPTABILITÉ / ACHATS RESSOURCES HUMAINES

Les agents assurent les principales missions nécessaires au bon fonctionnement de la résidence et garantissent le lien régulier avec les familles. Ces missions concernent la gestion du personnel (recrutement, plannings, suivi des carrières), les commandes de matériel et la facturation et bien sur l'accueil physique et téléphonique et l'orientation des diverses demandes.

LA DÉMARCHÉ QUALITÉ

Le responsable de la démarche qualité et de la gestion des risques coordonne la mise en œuvre

de l'amélioration continue de la qualité par le suivi des évaluations interne et externe et des différents indicateurs. Il gère le système documentaire et assure la prévention des risques associés aux soins et aux différents risques épidémiques.

LE CONSEILLER DE PRÉVENTION

Il conseille l'autorité territoriale dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de la politique et de la démarche de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.



PÔLE MAINTENANCE

LA DIRECTION LE RESPONSABLE TECHNIQUE

Il coordonne les travaux de maintenance et les travaux d'entretien des chambres et des espaces communs. Il est le garant du respect des normes et des consignes de sécurité.

LES AGENTS DE MAINTENANCE

Ils veillent au bon fonctionnement du matériel, à l'entretien des chambres et des espaces communs. Leur présence garantit aux résidents un cadre fonctionnel, agréable et durable.





Résidence d'Olt, un cadre de vie adapté

Le personnel est attentif à la qualité de vie du résident. Il l'encourage à participer à la vie collective et aux animations qui lui sont proposées à la hauteur de ses capacités. Les nouvelles technologies s'invitent dans son quotidien et rencontrent un grand succès !

✓ DES ÉQUIPEMENTS MODERNES ET FONCTIONNELS

Des chambres accueillantes et spacieuses. Elles sont toutes dotées d'une salle de bain équipée. Ce sont des lieux privés que les résidents et les familles peuvent personnaliser et décorer selon leurs goûts. Elles sont équipées d'un système de téléassistance et d'un raccord à la TNT. Certaines chambres disposent de rails plafonniers et d'une nacelle ergonomique pour faciliter les déplacements des résidents en perte d'autonomie. Certaines sont dotées d'un accès direct sur un petit jardin.

Des espaces communs étudiés pour favoriser la convivialité. Les salles de restauration ont été conçues avec des tables plus ou moins grandes pour favoriser les échanges et maintenir la convivialité des repas. Par ailleurs, les résidents peuvent disposer d'un salon privatif, appelé le « salon des familles » pour recevoir une ou plusieurs personnes et partager leurs repas dans un cadre plus intime.





✓ DES PRESTATAIRES AUX PETITS SOINS

Pédicure / coiffeur / esthéticienne : leurs prestations sont entièrement à la charge du résident qui devra au préalable prendre rendez-vous sur un planning mis à sa disposition à l'accueil. La résidence dispose de salons de coiffure et d'esthétique.

✓ LE RESPECT DES DROITS CIVIQUES ET DES LIBERTÉS

La liberté de culte est respectée et sa pratique organisée afin de permettre aux personnes qui en font la demande de vivre leur religion. A l'exception des secteurs d'hébergement spécifiques, les résidents sont libres d'exercer leur droit d'aller et de venir ainsi que l'exercice de leurs droits civiques. L'établissement met en œuvre un accompagnement spécifique pour les Cadurciens qui souhaitent se rendre aux bureaux de vote.



✓ DES ACTIVITÉS ADAPTÉES

Des animations quotidien : 7 jours sur 7 des équipes se relayent pour proposer des activités variées, elles maintiennent le lien social, stimulent les capacités cognitives des résidents et sont soucieuses d'apporter joie et divertissement dans leur quotidien (jeux de mémoire, entretien physique, balades, jeux de société, intermédiation animale...)

Des activités à visée thérapeutique : La résidence dispose d'un espace Snoezelen qui est une salle de stimulation sensorielle, confortable et rassurante où sont diffusés musique, jeux de lumière, vibrations, sensations tactiles et olfactives. Elle est pensée pour détendre les

résidents, calmer leurs angoisses et diminuer les prises médicamenteuses.

Le numérique s'invite à Olt : Les tablettes mises à disposition des personnes âgées leur permettent aujourd'hui de dialoguer avec leur famille en visio. Un tapis de jeux numérique et interactif offre aux résidents un panel varié d'animations (éclater des ballons, jouer du piano, chercher des objets...) auquel les personnes âgées sont très réceptives. Il peut être utilisé en autonomie ou accompagné par un professionnel. **La résidence est également équipée de salons de télévision et d'une salle de cinéma avec un projecteur HD.**



✓ LES REPAS

Depuis près de 10 ans, le Grand Cahors porte le souci du bien manger, de l'équilibre alimentaire, de la saisonnalité, du développement du bio et du fermier dans les repas... Les légumes servis aux résidents proviennent de filières courtes préparés dans une légumerie installée sur la commune voisine de Pradines.

- Les repas sont servis en salle de restaurant, ou dans le logement si l'état de santé de la personne le justifie aux heures suivantes :
- Petit déjeuner (en chambre) : à partir de 7 H 15
- Déjeuner : 12H15
- Dîner : 18H15

Une collation est servie vers 16 heures dans les différents lieux de l'établissement ainsi que dans les logements pour les personnes qui ne peuvent assister au goûter.

Le personnel de nuit propose également une collation systématique lors de son passage vers 22h pour ceux qui le désirent et l'hydratation est renforcée en période estivale.





✓ PLACE À LA VERDURE !

Des espaces extérieurs ont été aménagés pour favoriser le déplacement des résidents. Un belvédère à proximité de l'établissement propose des essences végétales odorantes et visuellement plaisantes pour stimuler leurs capacités sensorielles.

✓ UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ENTHOUSIASTES :

Des associations (Association des familles et des amis des résidents, le Refuge Canin Lotois, France Alzheimer...) interviennent régulièrement auprès des personnes âgées pour proposer des évasions sportives ou culturelles et mettent en place des actions de mobilisation pour fédérer les familles autour des résidents.





RÉSIDENCE
d'Olt

EHPAD Résidence d'Olt

182, impasse du Maréchal de Lattre-de-Tassigny

Téléphone : 05 65 20 47 00

Mail : residenceolt@ccas.mairie-cahors.fr

www.cahorsagglo.fr

